

Pierre MAZOUÉ

Huissier de Justice

2 Place du Foirail - BP 20040 - 65400 ARGELES-GAZOST

☎ : 05.62.97.02.44 Fax: 05.62.97.51.90

E-Mail : mazoue.huissier@wanadoo.fr



EXPEDITION

**PROCES-VERBAL DESCRIPTIF
DU 9 NOVEMBRE 2018**

Dossier : CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL TOULOUSE 31 c/

Maître Pierre MAZOUÉ
Huissier de Justice
Place du Foirail
65400 ARGELES-GAZOST
☎ : 05.62.97.02.44 Fax 05.62.97.51.90

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT ET LE NEUF NOVEMBRE

A LA REQUETE DE :

**La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE
MUTUEL TOULOUSE 31, société coopérative à capital variable
inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE
sous le n°776 916 207, dont le siège social est 6-7, Place Jeanne
d'Arc à TOULOUSE (Haute-Garonne), agissant poursuites et
diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité
audit siège.**

**Ayant pour Avocat la SCP CHEVALLIER-FILLASTRE,
Avocats au Barreau de TARBES demeurant dite ville 8, Place du
Marché Brauhauban.**

EN VERTU :

1) D'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE en date du 29 juin 2012, d'un jugement rectificatif rendu par le Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE en date du 12 octobre 2012 et d'un arrêt rendu par la Cour d'appel de TOULOUSE en date du 6 octobre 2015 signifié le 22 octobre 2015.

2) D'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance en date du 24 septembre 2012 et d'un arrêt rendu par la Cour d'appel de TOULOUSE en date du 6 octobre 2015 signifié le 23 octobre 2015.

3) D'un commandement de payer valant saisie signifié par acte de Maître Louis Philippe LOPEZ, Huissier de Justice à TOULOUSE, en date du 11 octobre 2018 à Monsieur x, son épouse, demeurant ensemble à CUGNAUX (31270) 74, boulevard de Maurens et portant sur les biens suivants

:
Un bien situé à SAINT LARY SOULAN (65170) rue du Chemin de Sailhan rue des Fougères cadastré

- :
- Section AI n°16
 - Section AI n°194
 - Section AI n°195
 -

Lesdits biens consistant en :

- Lot 16 appartement et les 550/20.000èmes des PCG
- Lot 38 : casier à ski et les 2/20.000èmes des PCG
- Lot 60 : cellier et les 10/20.000èmes des PCG

4) De l'article R 322-1 du Code des procédures civiles d'exécution.

Déférant à la mission qui m'avait été confiée, ayant au préalable pris contact avec les époux x ainsi qu'avec l'entreprise AB DIAG de LOURDES aux fins d'établissement des diagnostics immobiliers habituels et rendez-vous ayant été fixé pour ce jour, vendredi 9 novembre 2018 à 11 heures,

Je, Pierre MAZOUÉ, Huissier de Justice à la résidence d'ARGELES-GAZOST, y demeurant Place du Foirail, soussigné

Me suis transporté ce jour neuf novembre deux mille dix-huit à 11 heures, sur le territoire de la commune de SAINT-LARY-SOULAN (HP) rue du Chemin de Sailhan et rue des Fougères dans la résidence en copropriété dénommée « Les Portes du Soleil », au premier étage du bâtiment A où étant, assisté de Mademoiselle Anaïs SAINT-MARTIN, stagiaire en mon Etude, et en présence de Monsieur x qui nous ont ouvert la porte de l'appartement n°16 ainsi que de Monsieur x de la société AB DIAG, j'ai procédé à la description des biens ci-dessous désignés :

DESIGNATION

Un bien situé à SAINT LARY SOULAN (65170) rue du Chemin de Sailhan rue des Fougères cadastré :

- Section AI n°16
- Section AI n°194
- Section AI n°195

Lesdits biens consistant en :

- Lot 16 appartement et les 550/20.000èmes des PCG
- Lot 38 : casier à ski et les 2/20.000èmes des PCG
- Lot 60 : cellier et les 10/20.000èmes des PCG

DESCRIPTION

DESCRIPTION GENERALE ET SITUATION

Le bien saisi se trouve sur la commune de SAINT-LARY-SOULAN située au Nord du département des Hautes-Pyrénées, à 40 km de la commune de LANNEMEZAN et à 20 km de la frontière avec l'Espagne accessible par le tunnel d'Aragnouet Bielsa.

Peuplée de 850 habitants, SAINT-LARY-SOULAN est une commune animée de nombreux commerces, services et commodités proposant notamment de nombreux restaurants, deux musées, et des thermes.

La route principale monte jusqu'à la station du Pla d'Adet, permettant l'accès à un domaine skiable situé à 1700 m d'altitude.

La rue du Chemin de Saillan est accessible depuis la route départementale n°929 qui traverse la ville depuis ARREAU en direction d'ARAGNOUET.

DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE

La résidence sécurisée « Les Portes du Soleil » est accessible en son entrée principale depuis la route du Chemin de Saillan ou en son entrée arrière, fermée par barrière électronique, depuis l'impasse des Bergeronnettes.

Le bâtiment A abritant les lots saisis est celui situé le plus au Sud de cette résidence composée de deux bâtiments.

Il est élevé de quatre étages sous couverture en ardoises, façades crépies beige et la façade Sud-Ouest est agrémentée de deux arches crépies rose saumon et de balcons aux garde-corps en bois.

LOT N°16 : APPARTEMENT N°16

Il est situé au 3^{ème} étage avec ascenseur du bâtiment A.

Il s'agit d'un appartement de type 4 composé de trois chambres, d'un vaste séjour, d'un WC indépendant et d'une salle d'eau desservis par un long couloir.

Il est agrémenté d'un grand balcon orienté au Sud-Est éclairant côté séjour.

Couloir

Il est éclairé derrière la porte d'entrée côté Ouest par un fenestron double vitrage de 8 mm sur menuiserie bois.

La porte est équipée d'un verrou et le long couloir présente un sol plastifié, des murs et un plafond crépi écrasé.

On y trouve un tableau électrique.

En forme de T, il dessert les parties salle d'eau et couchages par une de ses branches.

Chambre 1

Elle est éclairée par une fenêtre à un vantail à menuiserie bois double vitrage de 8 mm ouvrant à l'Ouest.

Le sol est moqueté, murs et plafond crépi écrasé blanc en bon état.

Elle est équipée d'un convecteur électrique ATLANTIC en allège de la fenêtre. Les appareillages électriques, prises et interrupteurs sont complets et comprennent également une prise téléphone.

Chambre 2

Elle est petite, en soupente côté Sud, sous rampants lambrissés.

Elle est éclairée par un vélux sur versant de couverture Sud.

Le sol est moquetté en bon état, les murs sont en crépi écrasé blanc.

Elle est équipée d'un convecteur électrique ATLANTIC.

Chambre 3

Elle est petite, en soupente côté Sud, sous rampants lambrissés.

Elle est éclairée par un vélux sur versant de couverture Sud.

Le sol est moquetté en bon état, les murs sont en crépi écrasé blanc.

Elle est équipée d'un convecteur électrique ATLANTIC.

WC

Cette pièce est aveugle. Le sol est plastifié, assorti au couloir. Le plafond et les murs sont en crépi écrasé blanc en bon état.

A l'arrière du réservoir du WC, il y a un haut cumulus de sol de grande contenance. Le WC est en faïence blanche avec réservoir arrière et abattant double. Il y a une bouche VMC.

Salle d'eau

Elle est aveugle. Le sol est plastifié, le plafond et les murs sont en crépi écrasé blanc.

Au droit de la vasque à un bac, le mur est carrelé et sépare le coin vasque d'une douche dont les murs sont également carrelés. Cette pièce est équipée de robinets mélangeurs et d'une bouche VMC.

Grand séjour avec cuisine bar

Cette vaste pièce d'une surface approximative de 35 m² au sol est au bout du couloir côté Sud-Est.

Elle est éclairée, sur cette façade Sud-Est, par un grand châssis fixe et une porte vitrée, le tout sur structure bois avec double vitrage en 8 mm. Toutes deux ouvertures sont équipées d'un rideau roulant manuel en PVC blanc. Elle est également éclairée en versant Sud sous rampant lambrissé par un vélux.

La porte vitrée ouvre sur balcon au sol carrelé et aux garde-corps en bois tourné.

Cette pièce présente un sol plastifié vert. Le plafond et les murs sont en crépi écrasé blanc en bon état. Elle est chauffée par deux convecteurs électriques ATLANTIC.

La partie cuisine n'est séparée du séjour que par un long bar passe-plats en L. On y trouve un placard à deux portes coulissantes, un plan avec plaque à quatre feux électriques ARTHUR MARTIN, un évier en faïence blanc avec mélangeur sur placard à une porte et logement pour réfrigérateur Tabletop et lave-vaisselle.

Au-dessus, il y a un meuble mural à trois portes avec hotte aspirante électrique BRANDY BEST et logement pour four micro-onde.

Entre ces éléments, la crédence est carrelée, incluant deux prises électriques.

L'arrière du bar côté cuisine porte un long plan de travail assorti avec deux meubles à deux portes et deux tiroirs chacun ainsi qu'un porte-bouteilles d'extrémité.

Un groupe d'armoires techniques est présent dans le couloir collectif. Il renferme les vannes d'eau des quatre appartements situés sur ce niveau, téléphone, antenne... et le compteur d'eau de l'appartement y est identifié.

LOT N°38 CASIER A SKI

Il est situé au rez-de-chaussée du bâtiment A, sous forme d'une armoire et identifié sur sa porte par le n°16. Il ferme par clé.

LOT N°60 CELLIER

Il est situé en sommet de l'escalier menant au 3^{ème} étage où se trouvent plusieurs celliers ainsi que les portes de l'ascenseur. Il est isolé des autres celliers et identifié sur sa porte par le n°16. Il ferme par clé.

Il m'est alors déclaré par les époux xxx qu'une place de parking aérien a été acquise par eux en même temps que l'appartement. Elle est située dans la cour Est de la résidence fermant par barrière automatique et est identifiée « 16 » sur le sol.

AUTRES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'IMMEUBLE

OCCUPATION

Le logement est occupé exclusivement à titre de résidence secondaire par les propriétaires.

CHAUFFAGE

Il est électrique par convecteurs.

SYNDIC

Il s'agit de l'agence BELLES VACANCES IMMOBILIER de SAINT LARY SOULAN (65170), avenue des Thermes, Résidence Ardoune.

CHARGES DE COPROPRIETE

Elles s'élèvent à environ 350 € par trimestre et comprennent la consommation d'eau selon la déclaration des époux xxx.

TAXE FONCIERE

Elle s'élève à environ 850 € selon la déclaration des époux xxx.

SUPERFICIE LOI CARREZ

Elle est de 46,11 m² selon mesurages du cabinet AB DIAG.

RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

L'immeuble se situe dans une zone d'assainissement collectif et est raccordé au réseau d'assainissement selon attestation établie par le Président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée d'Aure le 2 novembre 2018 dont copie sera annexée au présent procès-verbal.

Mes descriptions étant terminées, et après avoir photographié ce que je venais de décrire, je me suis retiré et de ce qui précède, j'ai rédigé le présent procès-verbal sur dix pages auquel j'ai annexé :

- 10 photographies,
- Copie de l'attestation de raccordement au réseau d'assainissement collectif établie par le Président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée d'Aure le 2 novembre 2018.

Pour servir et valoir ce que de droit.

COUT DE L'ACTE :

| | |
|--|---------------|
| Emolument (Art R444-3 Code commerce) | 220.94 |
| Emolument complémentaire (Art A444-29) | 450.00 |
| Déplacement (Art. A444-48) | 7.67 |
| Total H.T. | 678.61 |
| TVA 20% | 135.72 |
| Taxe forfaitaire | 14.89 |
| TOTAL | 829.22 |



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ASSAINISSEMENT
DE LA HAUTE VALLÉE D'AURE**
Promenade du Bernet
STATION D'ÉPURATION
65170 VIELLE AURE

☎ : 05.62.39.40.74
Fax : 05.62.39.43.45
Email : siahva-administratif@wanadoo.fr

ATTESTATION

Je soussigné, Jean MOUNIQ, Président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée d'Aure (SIAHVA), mentionne que l'immeuble dénommé "Les portes du Soleil", cadastré section AI N° 16, 194 et 195, situé sur la commune de Saint-Lary-Soulan se situe dans une zone d'assainissement collectif et que l'immeuble est raccordé au réseau d'assainissement

Je précise que cette attestation est rédigée sans qu'un contrôle préalable des services techniques n'ait été réalisé. De ce fait, je ne me prononce pas sur la conformité de ce branchement.

A votre demande, les services du SIAHVA peuvent, si vous le souhaitez réaliser ledit contrôle.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Vielle-Aure, le 2 novembre 2018

Le Président

Jean MOUNIQ

Mouniq
**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
DE LA HAUTE VALLEE D'AURE**
Promenade du Bernet
65170 VIELLE-AURE



**PROCES-VERBAL DESCRIPTIF
DU 9 NOVEMBRE 2018
Vues extérieures de la résidence**



**PROCES-VERBAL DESCRIPTIF
DU 9 NOVEMBRE 2018
Lot n°16 : appartement**



**PROCES-VERBAL DESCRIPTIF
DU 9 NOVEMBRE 2018
Lot n°16: appartement**



**PROCES-VERBAL DESCRIPTIF
DU 9 NOVEMBRE 2018
Vue depuis l'appartement**



**PROCES-VERBAL DESCRIPTIF
DU 9 NOVEMBRE 2018
Vue depuis l'appartement et place de parking aérien**

